

LAOS



- Capitale : Vientiane
- Population : 5 200 000 hab.
- Superficie : 236 800 Km²
- Langue : Lao, anglais, français
- Fête nationale : 2 décembre
- Monnaie Nationale : Kip
- Cours : 1 € = 7177 LAK
- Fuseau Horaire : GMT + 7
- Climat : 3 saisons : chaude et pluvieuse (juin à oct.) fraîche (de nov. à fév.) chaude et sèche (mars à fin mai)
- Religions : Bouddhistes.

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE VISA

Pour un voyage de tourisme vous devez joindre :

- Votre passeport valable 6 mois après votre date de retour,
- Une photo récente en couleur de format identité,
- Un formulaire de demande de visa,
- Un itinéraire de voyage indiquant durée et date de séjour.

Pour un voyage d'affaire vous devez joindre :

- Une lettre de mission de votre employeur indiquant les dates de séjour, la prise en charge et l'adresse du correspondant,
- Une lettre d'invitation du Laos directement faxée au Consulat (joindre une copie à la demande).

- Le visa est valable deux mois pour une durée de séjour de 30 jours sur place.

En cas de long séjour il est préférable de se faire immatriculer au Consulat de France :
Avenue Sethatirath - BP 6- Vientiane
Tél. : [856]21-215253
Fax : [856]21-215250

Clin d'oeil

Lors de l'entrée sur le territoire, s'assurer que la date d'entrée est bien apposée près du visa par les services d'immigration sous peine d'avoir à payer une amende de 100 USD à la sortie.